

## Flash CHSCT Extra 17 avril 2018

Ce CHSCT était réuni à la demande des Elus afin d'évoquer la situation de Port de Bouc.

Il s'est tenu avec la présence de Mr Nicolas Connard, DTD 13.

### Petit historique des faits:

Le 29 mars, un individu, déjà connu, a agressé une collègue du site. Si elle n'a pas reçu de coups c'est grâce à ses réflexes et à l'intervention d'un agent de la Mairie. L'agresseur s'est vu interdit de site. Une plainte a été déposée par l'agent victime et par Pôle Emploi.

Il n'y avait pas de membre de l'ELD sur le site. Le responsable est arrivé sur site 30 minutes après avoir été appelé, car il venait de Martigues. Port de Bouc est un point relais de l'agence de Martigues qui est elle-même bi-localisée.

Ce site est hébergé dans une maison des services publics mais fonctionne comme un site autonome.

La répartition en trois lieux génère de grosses difficultés pour avoir un encadrant sur chaque site. Suite à cette agression, le Point Relais a été immédiatement fermé ainsi que le jeudi AM et le vendredi matin suivant afin de faire un débriefing avec le collectif. Ce qui a débouché sur des groupes de travail devant faire des propositions sur la gestion de Port de Bouc.

Il faut souligner que les problèmes d'agressivité sont récurrents ainsi que l'absence de membre de l'ELD.

Les conseillers dans leur ensemble pensent qu'il est utile que Pôle emploi reste sur Port de Bouc car il y a des besoins importants et qu'ils sont arrivés à créer un réseau de partenariat efficace. De plus le nouveau site de Martigues sera loin pour un public peu mobile.

**CHSCT PACA**

**Votre élu : Éric Chauveau, RS CHSCT : Fadhila Hirane**  
**[syndicat.snap-paca@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snap-paca@pole-emploi.fr) – Tel : 06.34.36.00.37**

### Les propositions émanant du collectif sont au nombre de 8 :

- 1 - Ne plus recevoir sur le flux mais uniquement sur rendez-vous,
- 2 - Diminuer le temps de présence, par exemple : mardi mercredi jeudi
- 3 - Pas de MANAC, pas d'ouverture. Cette proposition est acceptée par Mr Connard (DTD13),
- 4 - Ne plus occuper seul un des bureaux qui est isolé et destiné à l'accompagnement AIJ,
- 5 - Mise en place d'un contrôle d'accès afin de sécuriser une zone de repli,
- 6 - Ecouter et accompagner les collègues qui ne souhaitent pas travailler sur Port de Bouc,
- 7 - Revoir l'aménagement total du Point Relais,
- 8 - La Mairie doit se donner les moyens pour rendre le site en capacité d'accueillir du public en toute sécurité.

D'après les informations communiquées lors de la réunion, il n'est pas d'actualité de quitter Port de Bouc, peut-être à long terme et progressivement.

Un certain nombre de membres du CHSCT dont le SNAP pensent qu'il faut aller plus loin que ces groupes de travail, qui, s'ils sont intéressants car émanant du collectif, n'engagent pas la direction. Nous avons donc demandé une enquête du CHSCT.

La CFDT, la CGT, le SNAP et Le SNU ont voté Pour

La CGC a voté Contre

FO s'est abstenu

### L'enquête sera menée par 4 personnes :

Marc Leonardo de la CGT, Muriel Jardon du SNU, Claudine Rebmann-Mollet de la CGC et Samba Abdoulaye de FO.

**Vous rencontrez des difficultés et/ou des questions sur vos Conditions de travail, n'hésitez pas à contacter les représentants du SNAP au CHSCT !**

CHSCT PACA

**Votre élu : Éric Chauveau, RS CHSCT : Fadilha Hirane**  
**[syndicat.snap-paca@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snap-paca@pole-emploi.fr) – Tel : 06.34.36.00.37**